

Présentation de l'avant-projet
et de la démarche de concertation
Sevran Terre d'Avenir

**Réunion du comité de
quartier Centre-Ville**
18 octobre 2017



SEVRAN
TERRE D'AVENIR

Introduction

Niklas Moulin

Ville de Sevran

Olivier Vicario

Grand Paris Aménagement

Fabienne Boudon

Agence LIN



SEVRAN
TERRE D'AVENIR

Le traité de partenariat Ville de Sevran-Grand Paris Aménagement

Le rôle de l'aménageur

- Prise d'initiative par GPA d'opération(s) d'aménagement en compte propre sous réserve de faisabilité technique et financière.
- Lancement de la concertation préalable.
- Lancement des études nécessaires au dossier de création de la ZAC (zone d'aménagement concerté).

Le traité de partenariat a été approuvé en même temps que le schéma directeur, lors du Conseil municipal du 27 septembre 2016. Il sera suivi d'une convention au stade du dossier de réalisation.

Les acteurs du projet

Le projet Terre d'Avenir est l'opportunité pour Sevran d'exister à l'échelle de la Métropole.



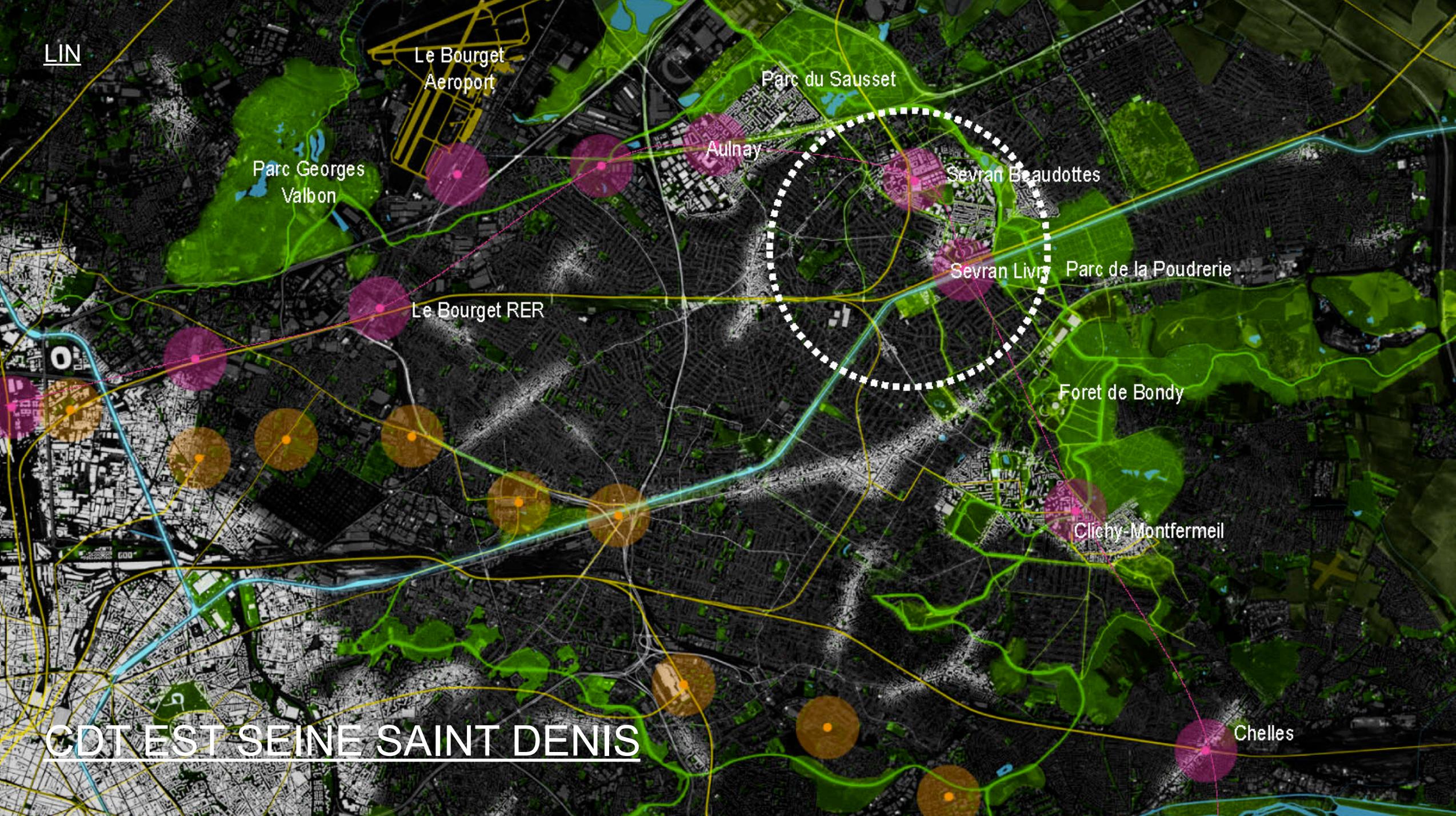
Les habitants et acteurs économiques du territoire sont associés dès les premières étapes de conception du projet dans le cadre de la consultation publique Sevran Terre d'Avenir.

Le calendrier du projet Sevrans Terre d'Avenir





LIN



CDT EST SEINE SAINT DENIS

LIN

aéroport du Bourget

Parc du Sausset

Parc Georges Valbon

parc de la Courneuve

Parc poudrière

Terrain Montceleux

Parc Kodak

Forêt de Bondy

carrières

bois de Bernouille

aqueduc de la Dhuis

fort d'Aubervilliers

canal de l'Ourcq

fosse Maussoin

forêt de Bondy

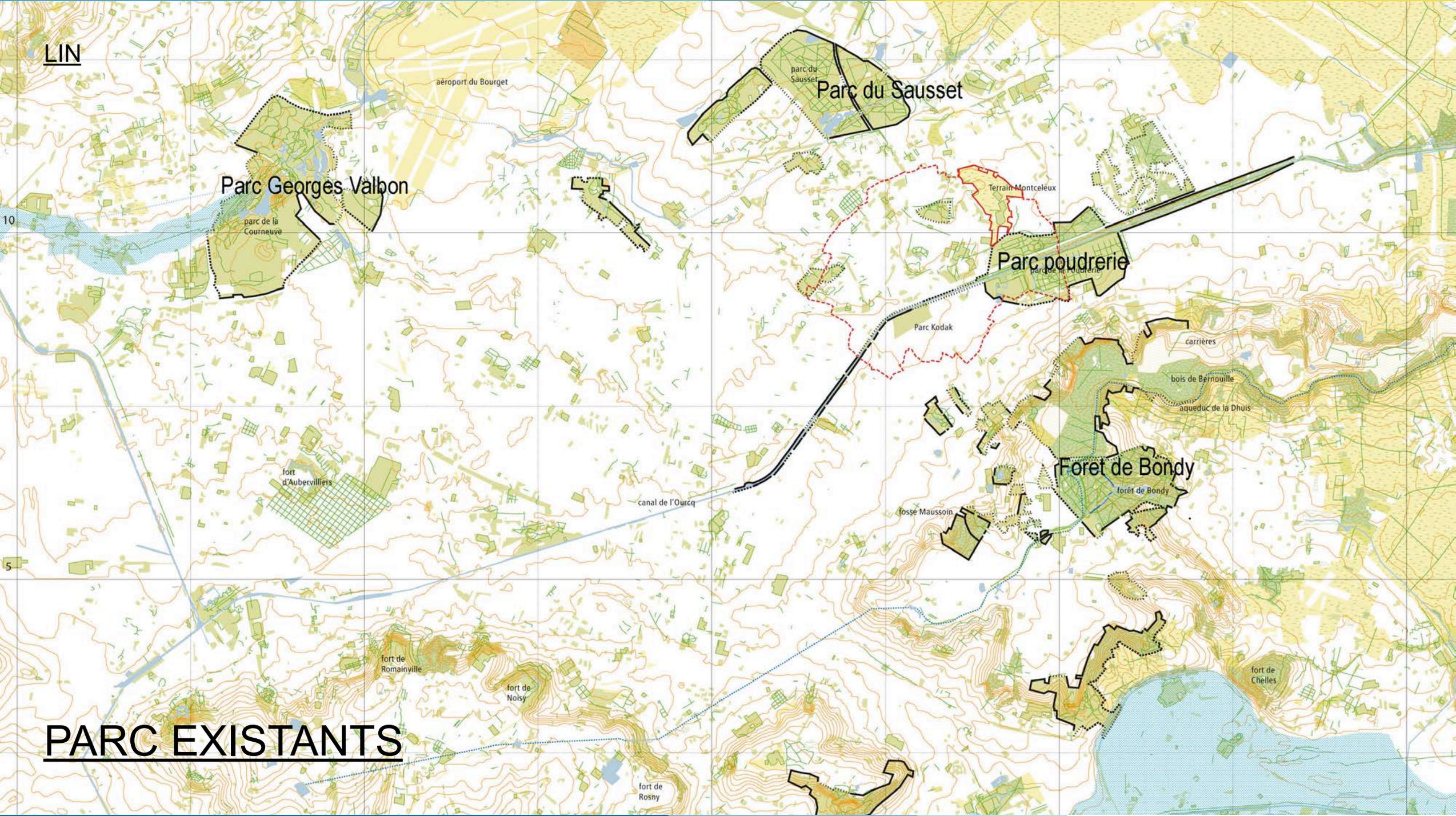
fort de Romainville

fort de Nohsy

fort de Chelles

fort de Rosny

PARC EXISTANTS



LIN

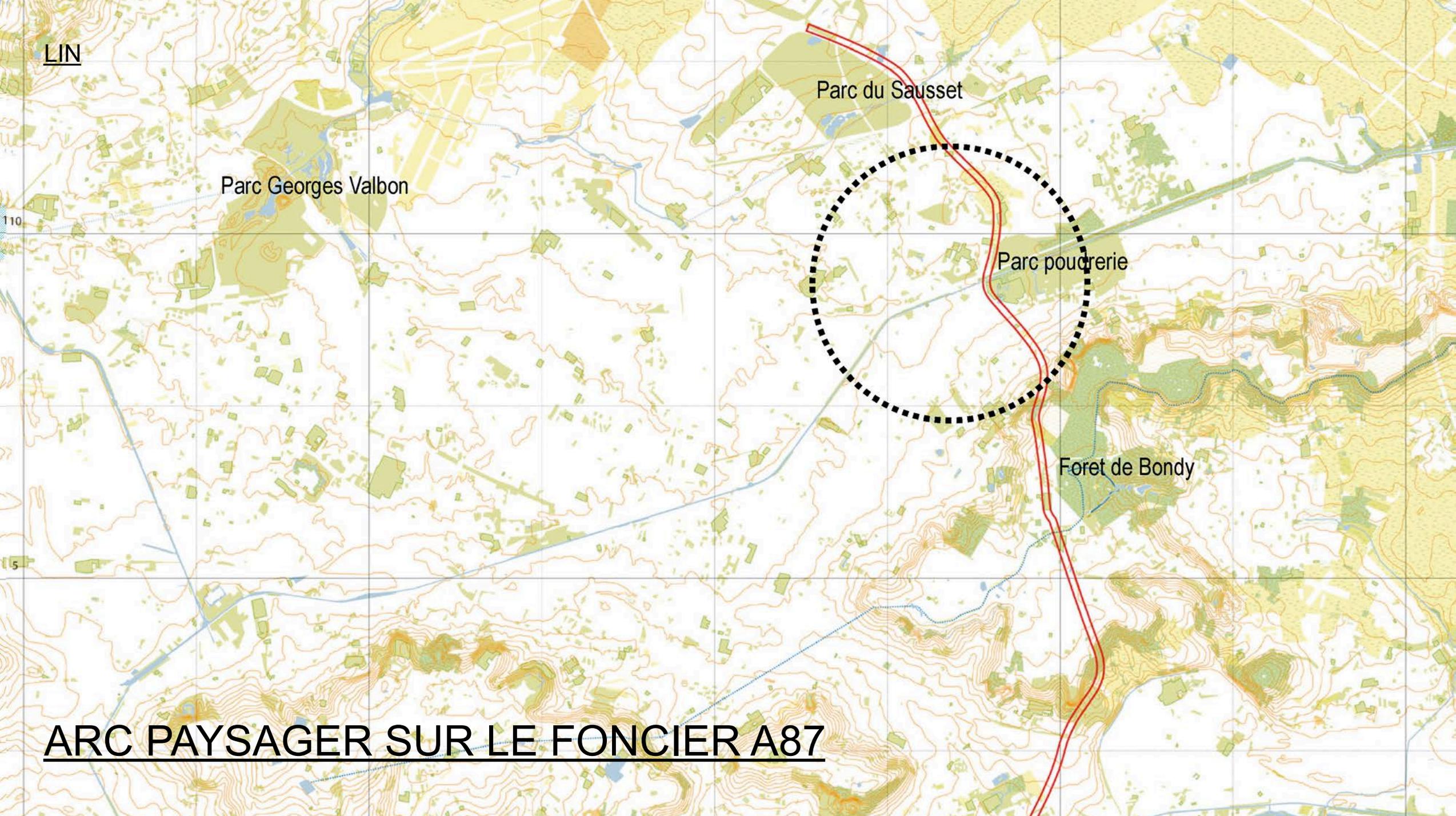
Parc Georges Valbon

Parc du Sausset

Parc poudrerie

Forêt de Bondy

ARC PAYSAGER SUR LE FONCIER A87



LIN

Schema directeur de la région IDF

Les espaces urbanisés

-  Espace urbanisé à optimiser
-  Quartier à densifier à proximité d'une gare
-  Secteur à fort potentiel de densification

Les nouveaux espaces d'urbanisation

-  Secteur d'urbanisation préférentielle
-  Secteur d'urbanisation conditionnelle
-  Limite de la mobilisation du potentiel d'urbanisation offert au titre des secteurs de développement à proximité des gares

-  Pôle de centralité à conforter

Les fronts urbains d'intérêt régional

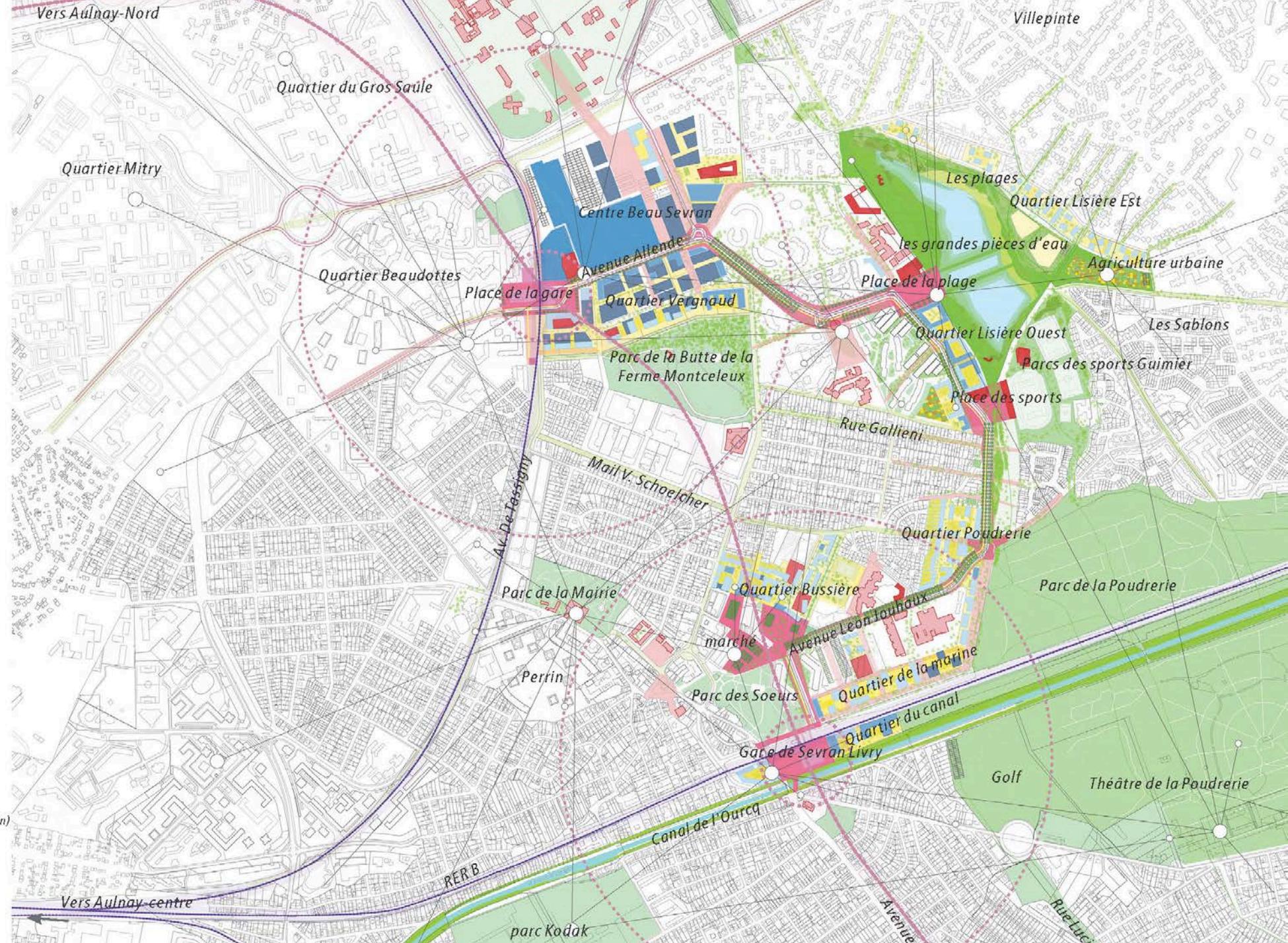
-  Les espaces agricoles
-  Les espaces boisés et les espaces naturels
-  Les espaces verts et les espaces de loisirs
-  Les espaces verts et les espaces de loisirs d'int

Les continuités

-  Espace de respiration (R), liaison agricole et forestière (A), continuité écologique (E), liaison verte (V)
-  Le fleuve et les espaces en eau



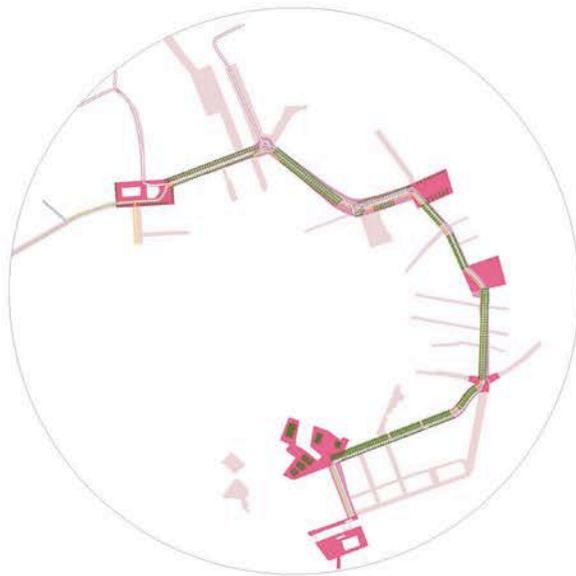
- ARC PAYSAGER**
- Parcs et espaces ouverts projetés
 - Parcs et forêts existants
 - Plages
 - Agriculture urbaine
 - Eau
 - Chemineurs piétons de l'arc paysager
 - Axes paysagers
 - Arbres d'alignement
 - Arbres en plantations "libres"
- GRANDE ALLÉE ET ESPACES PUBLICS**
- Rotules (espaces publics entre existant et projet)
 - Grande allée
 - Axes perpendiculaire à la Grande allée
 - Piste de running
 - Piste cyclable
 - Réserve pour voie de TCSP
 - Voirie
 - Arbres d'alignements
- BATI**
- Gares
 - Équipements projetés
 - Équipements existants
 - Parkings projetés
 - Commerces
 - Logements
 - Activités
 - Tertiaire
 - Espace de proximité
 - Espace résidentiel
 - Folies (animation des parcs)
- MOBILITÉS**
- Métro grand Paris express
 - Gares (rayon accessibilité piétonne à 5 min et 10 min)
 - corridors de lignes bus en site propre
 - corridors de lignes bus
 - Parkings vélo sécurisés et ateliers vélo
 - Parkings vélo sécurisé
 - Chemineurs cyclables



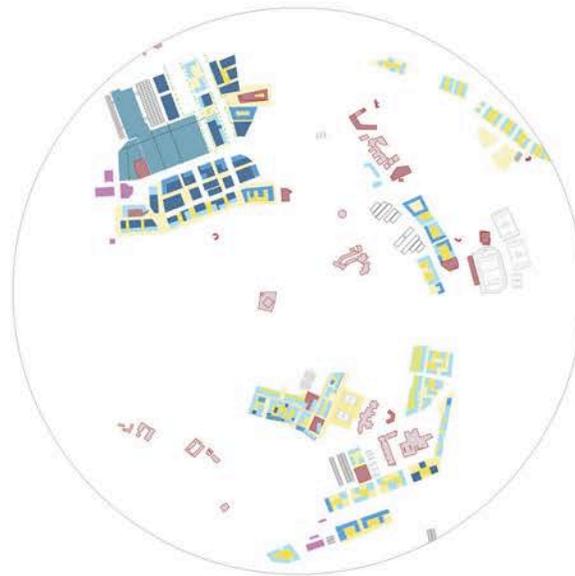
LIN



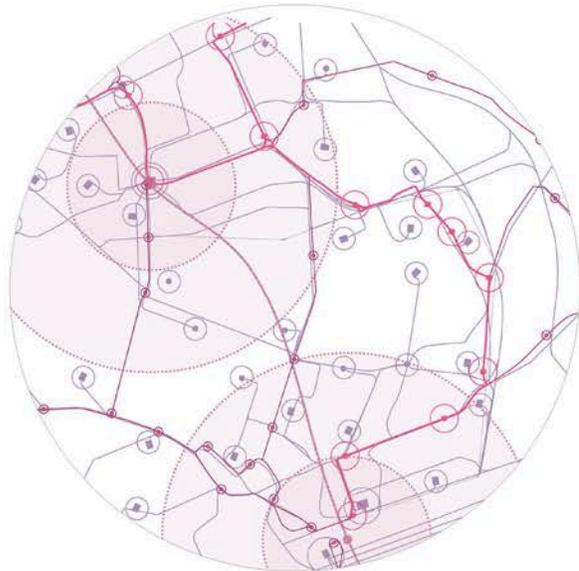
PARC METROPOLITAIN



GRANDE ALLÉE



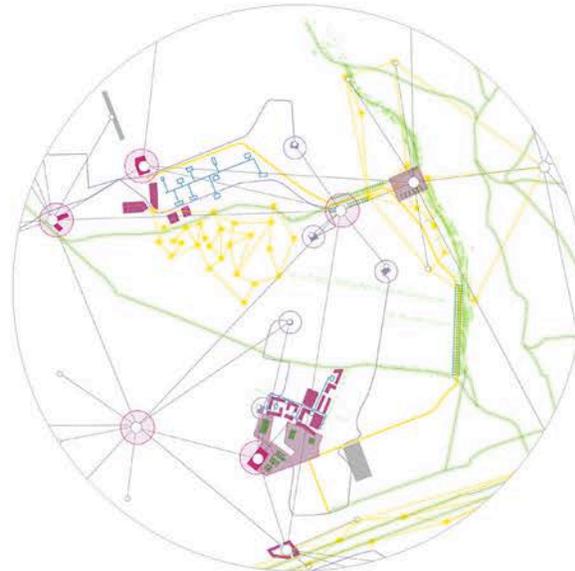
3 QUARTIERS



MOBILITÉS



RÉSEaux RÉVÉLÉS



EMPOWERMENT

THÉMATIQUES DU SCHEMA DIRECTEUR

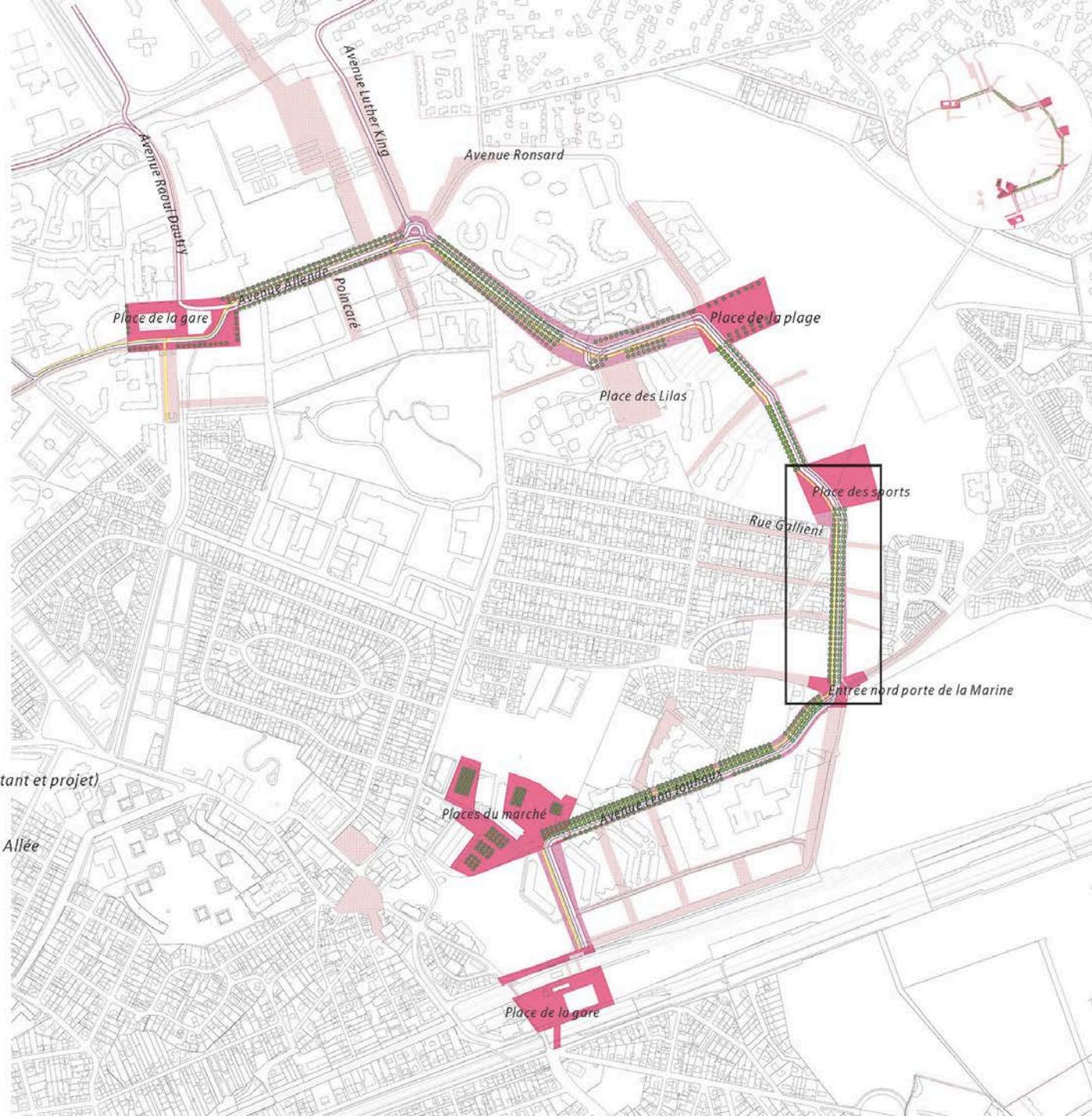


SEVRAN
TERRE D'AVENIR

LIN



LIN



-  Rotules (espaces publics entre existant et projet)
-  Grande allée
-  Axes perpendiculaires à la Grande Allée
-  Piste de running
-  Piste cyclable
-  Réservation pour voie de TCSP
-  Voirie
-  Arbres d'alignements

GRANDE ALLÉE

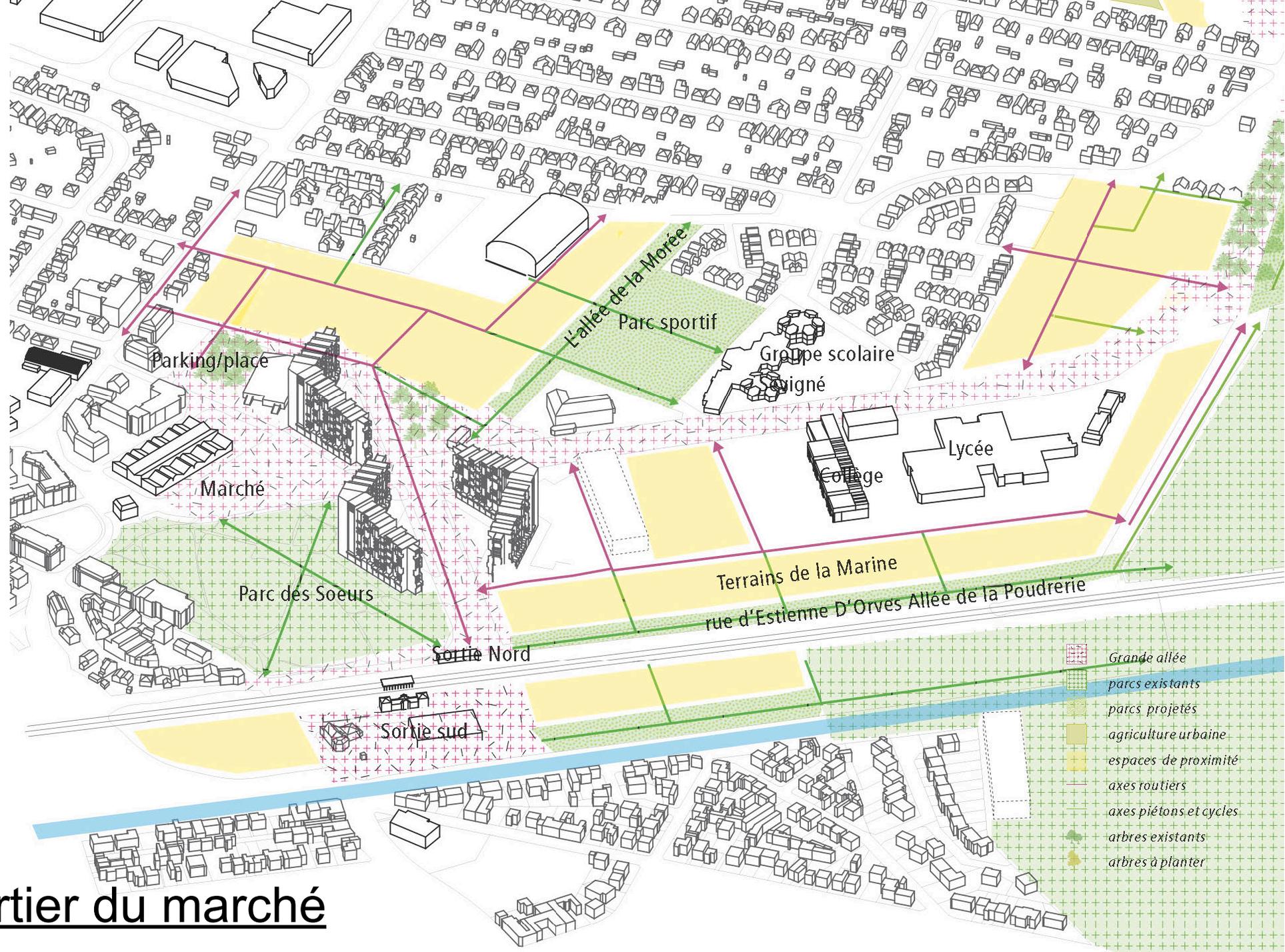


SEVRAN
TERRE D'AVENIR





Les 3 quartiers



Le quartier du marché

Inventons la Métropole du Grand Paris

Présentation de l'appel à projets et première offre du classement



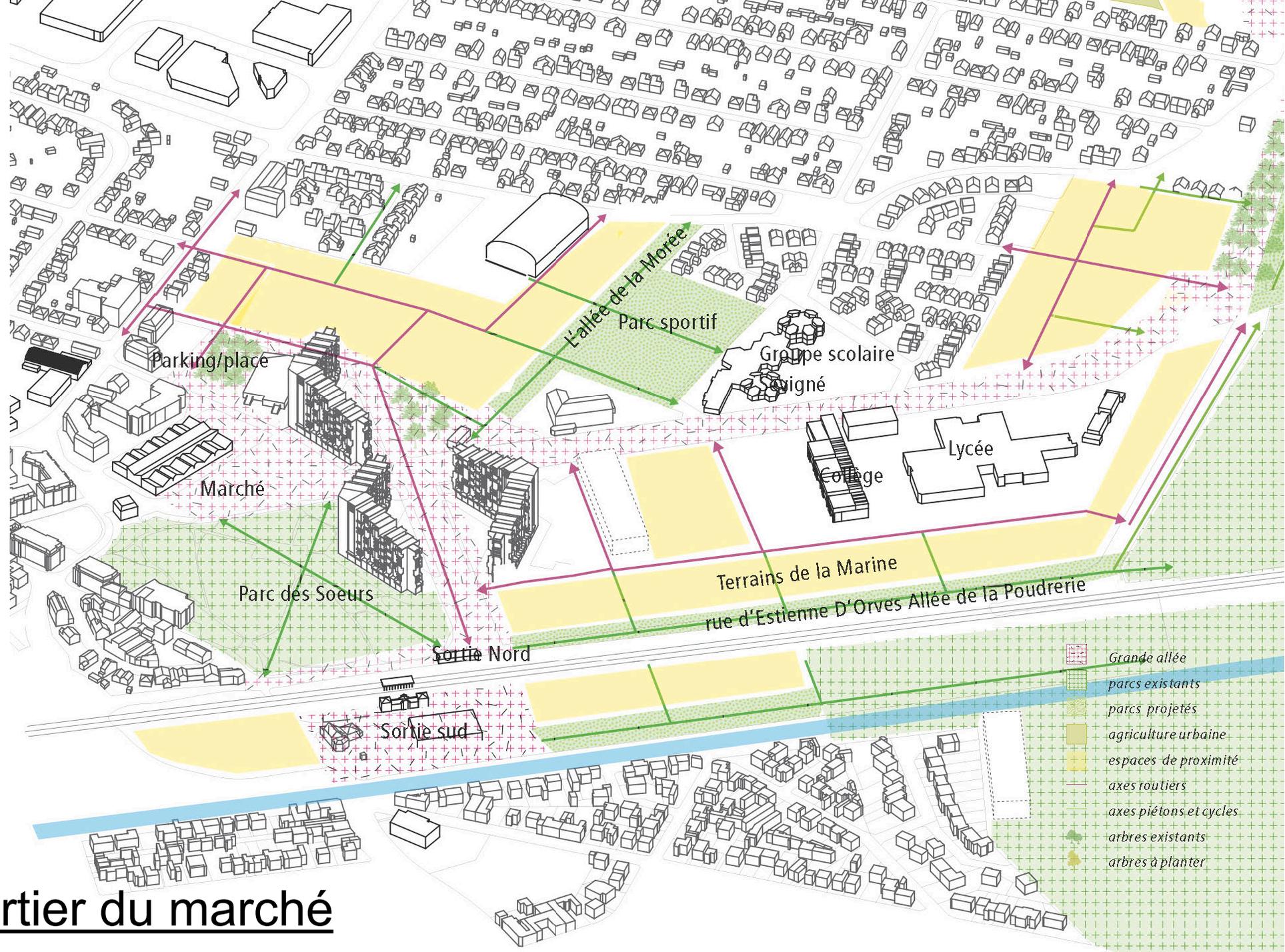
Thème n°1

Le modèle urbain



SEVRAN
TERRE D'AVENIR





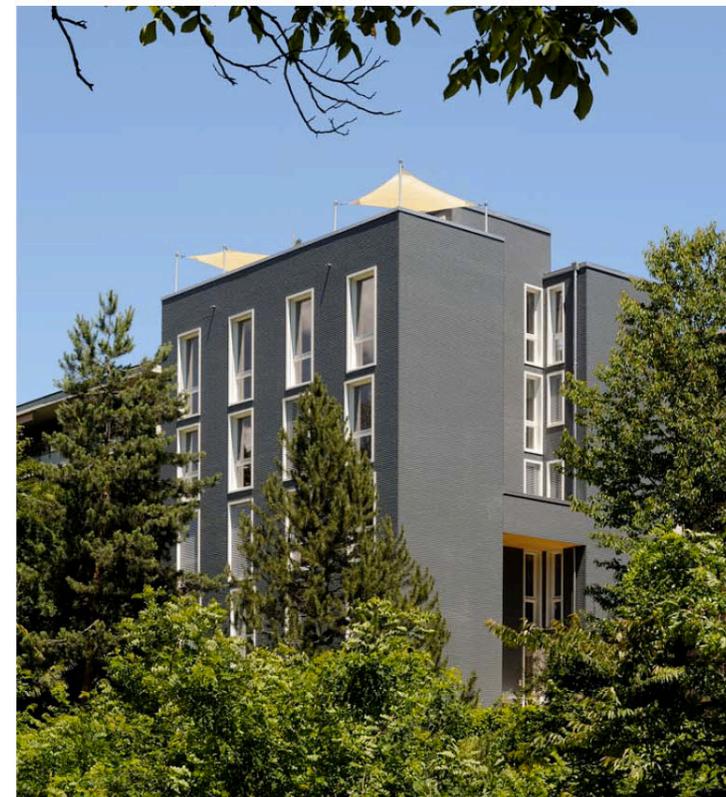
Le quartier du marché



Programmer les RDC de la ville
gymnase et logements (Paris)



Retrouver les services de proximité
parking vélos et conciergerie (Pays-Bas)



Construire autrement
Construction en Bois (Italie)

Thème n°2

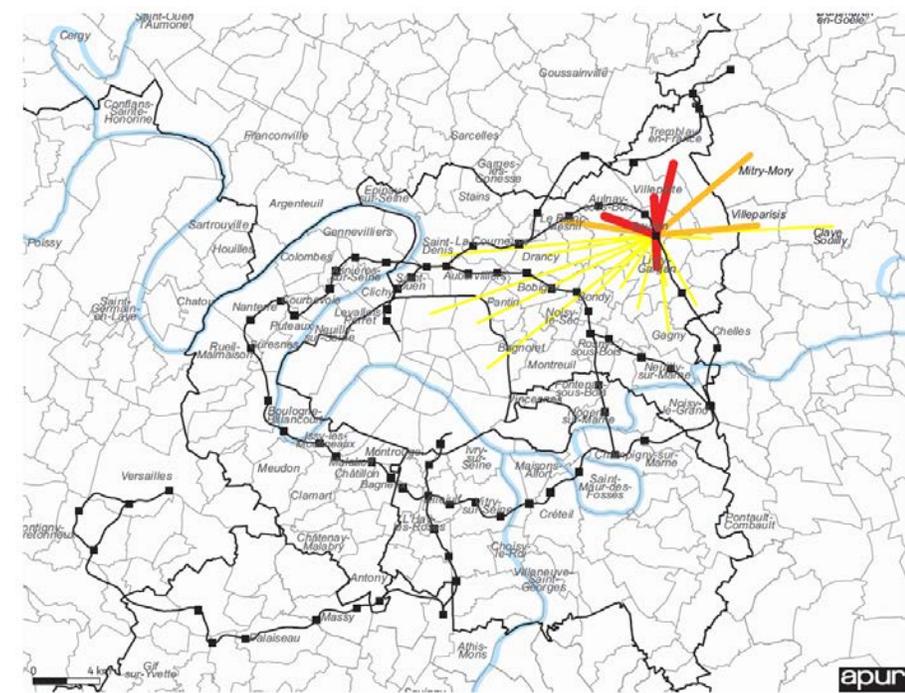
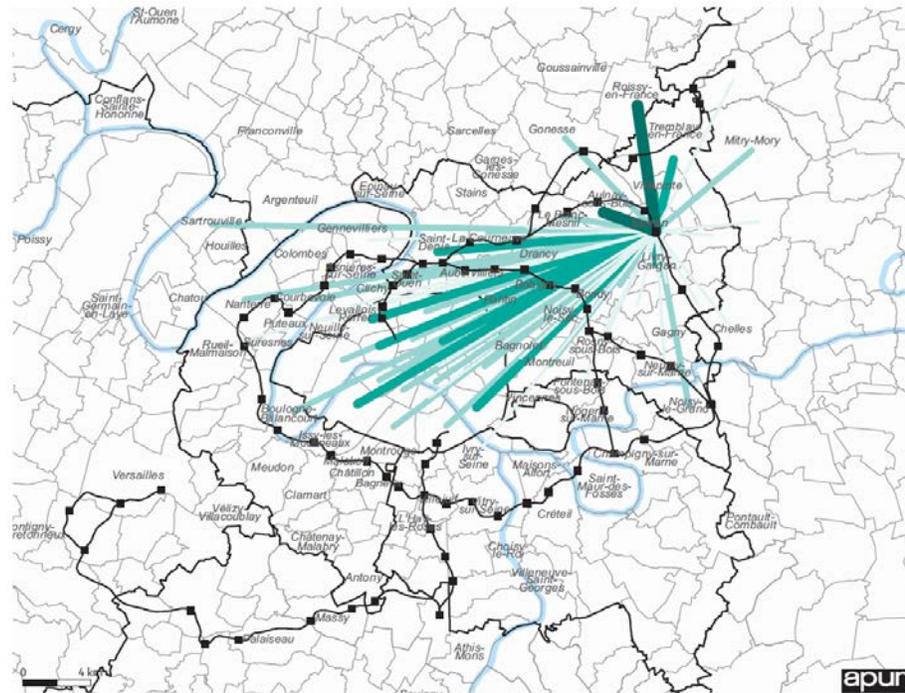
Mobilité, circulation, stationnement



SEVRAN
TERRE D'AVENIR

Les enjeux du projet

La mobilité des actifs Sevransais



3 468 actifs travaillent dans leur commune de résidence, à Sevrans. Ils représentent **18,2 % de la population active** et ne sont pas représentés sur les cartes.

Une accessibilité accrue depuis les gares : Sevrans-Livry

Aires d'accessibilité de la métropole par les principaux transports en commun

-  RGPE
-  autre réseau de transport (train, RER, métro, tramway)
-  gare de départ

Aire atteignable en moins de 45 min. depuis la gare de départ

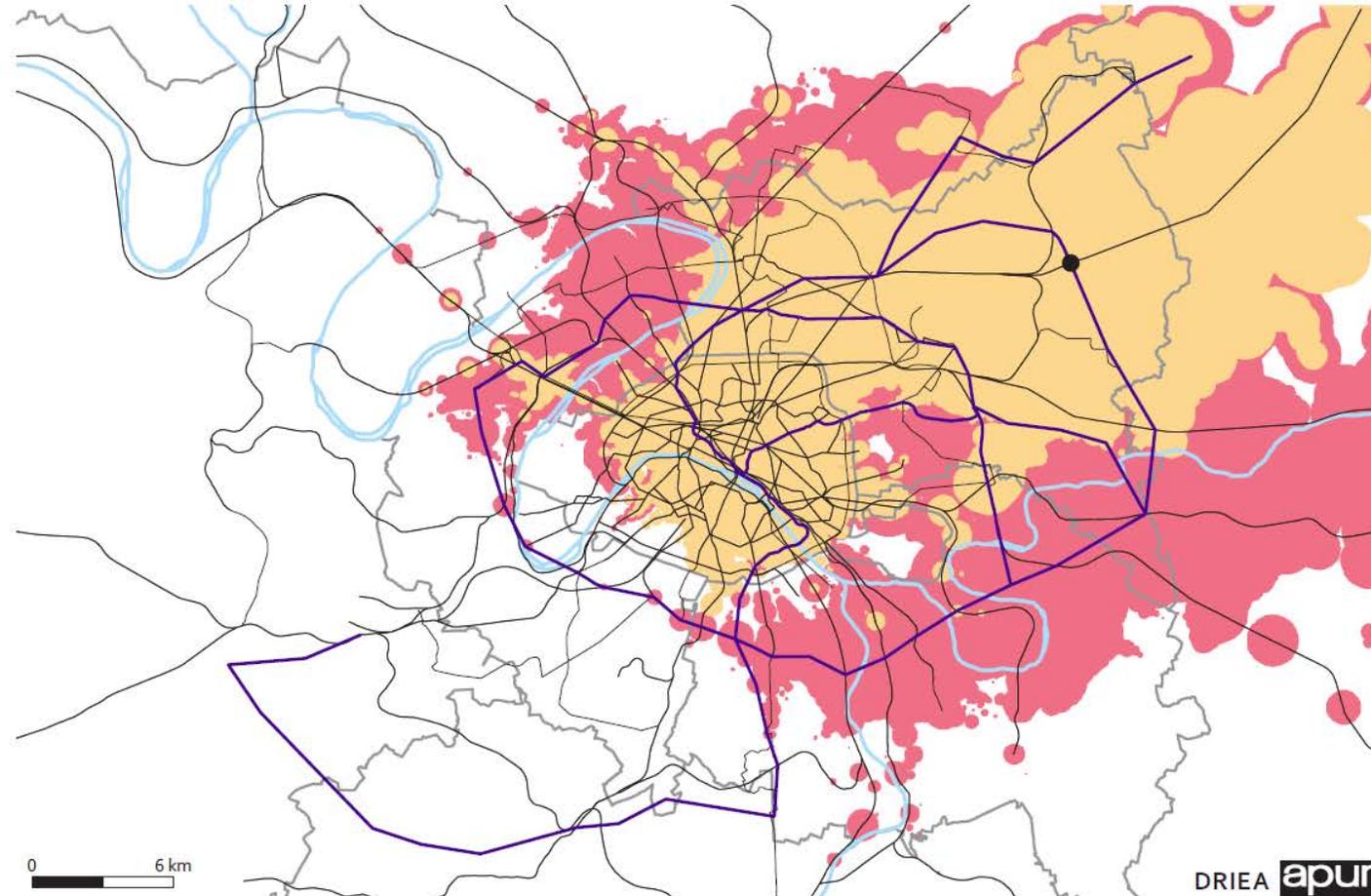
-  2013
-  horizon 2030

Le calcul de ces surfaces isochrones tient compte d'une fin de parcours en marche à pied (5 km/h). L'isochrone est déterminé à partir de la principale station de transport en commun (RER, métro, Tram ou bus) la plus proche de la future gare. Les projections d'emplois accessibles en 2030 tiennent compte à la fois de l'amélioration de l'accessibilité des territoires et de la croissance projetée de l'emploi.

Sources : DRIEA, SCEP 2013

Évolution de l'accessibilité depuis la gare de Sevrans - Livry pour un trajet de 45 minutes en transports en commun :

Territoire : + 88 %
Emplois : + 40 %



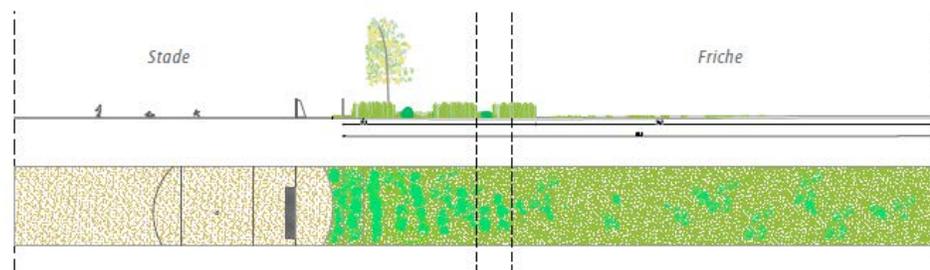
Un changement des pratiques de mobilité

Répartition des flux voyageurs 2010		
	Urbain	Périurbain
Véhicule individuel	76%	84
Transport collectif (bus, car)	6	7
Transport collectif (fer, tram)	8%	7
Vélo	4	1
Deux-roues motorisés	6	1

Répartition des flux voyageurs 2030		
	Urbain	Périurbain
Véhicule individuel	64	71
Transport collectif (bus, car)	10	10
Transport collectif (fer, tram)	10	10
Vélo	10	6
Deux-roues motorisés	6	3

Évolution des parts modales 2010–2030, étude prospective ADEME

Nouvelle liaison viaire



État existant



État projeté



Thème n°3

Temporalité, phasage et mode opératoire



SEVRAN
TERRE D'AVENIR

Le calendrier du projet Sevrans Terre d'Avenir



Conclusion



SEVRAN
TERRE D'AVENIR

Les prochaines dates de la concertation

- **Mercredi 15 novembre** : Rencontre avec le comité de quartier Beaudottes.
- **Samedi 18 novembre** : Assemblée des comités de quartier.
- **Jeudi 14 décembre** : Soirée de restitution de la concertation préalable.

contact@sevranterredavenir.fr